

**Capacité et pratiques d'adaptation au  
changement climatique : une histoire de  
représentations?  
Le cas des propriétaires forestiers privés en  
Wallonie**

Valentine van Gameren

Institut de Gestion de l'Environnement et de l'Aménagement  
du Territoire (IGEAT) – ULB

Conférence Centre Duvigneaud – 19 octobre 2015

# Plan

1. Adaptation au changement climatique: quelques notions clés
2. Adaptation au changement climatique dans la gestion forestière: le cas wallon
3. Adaptation au changement climatique à Bruxelles: perspectives finales

# Changement climatique: atténuation et adaptation

*“L’atténuation vise à éviter l’ingérable,  
l’adaptation vise à gérer l’inévitable”*

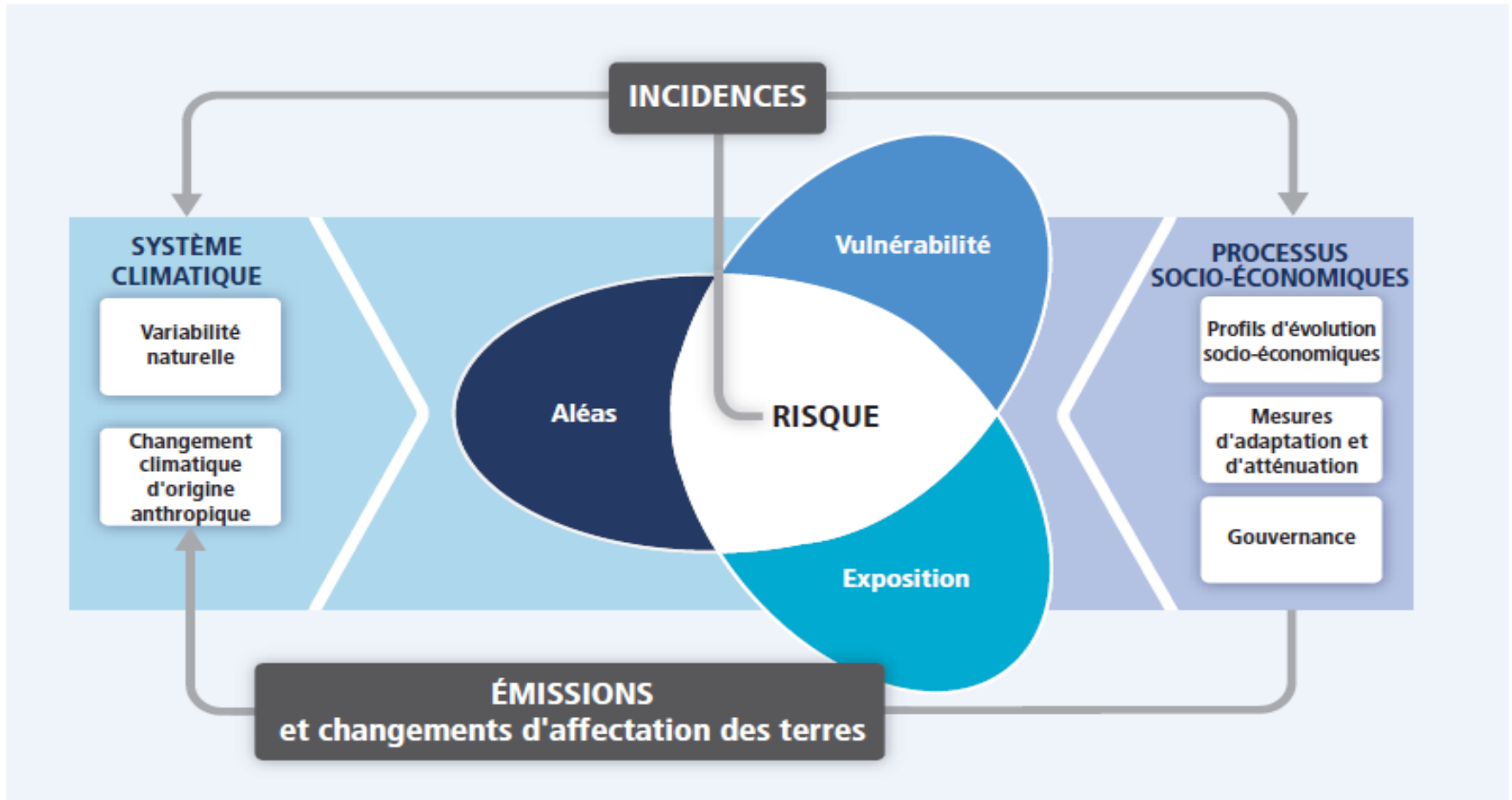
- **Atténuation du CC** (mitigation): diminuer les émissions de GES à l’origine du CC pour limiter le réchauffement (CCNUCC: objectif de rester sous la barre des 2° C) = bénéfice collectif planétaire

- **Adaptation au CC**: s’ajuster aux effets du CC pour atténuer ses effets négatifs et/ou saisir les opportunités = bénéfice plus ciblé et local

L’adaptation est une caractéristique de l’humain (variabilité climatique naturelle) mais le CC anthropique constitue un défi nouveau (rapidité sans précédent, responsabilité du CC et financement de l’adaptation)

L’adaptation n’est pas synonyme de passivité ni de renoncement: planification, complémentaire à l’atténuation

# Exposition, vulnérabilité et adaptation au CC



**Figure RID.1** | Notions essentielles abordées dans la contribution du Groupe de travail II au cinquième Rapport d'évaluation (GTII RE5). Le risque d'incidences liées au climat découle de l'interaction entre des aléas climatiques (y compris les tendances et les phénomènes dangereux) et la vulnérabilité et l'exposition des systèmes anthropiques et naturels. Les changements qui touchent à la fois le système climatique (à gauche) et les processus socio-économiques, y compris l'adaptation et l'atténuation (à droite), sont les principales causes des aléas, de l'exposition et de la vulnérabilité. [19.2; figure 19–1]

# Exposition, vulnérabilité et adaptation au CC

- **Exposition** : une dimension physique

Sans populations, infrastructures, ressources et services environnementaux, biens économiques, sociaux ou culturels, pas d'exposition, pas d'impacts possibles sur les sociétés et donc pas de risques

- **Vulnérabilité** : une dimension sociale

= propension ou prédisposition à subir des dommages (GIEC, 2012)

Vulnérabilité "contextuelle": incapacité actuelle ou future à faire face à des pressions ou à des changements externes tels que le CC

Caractéristique interne des systèmes écologiques et sociaux générée par de multiples facteurs et processus, influencée par des changements dans les conditions biophysiques mais aussi par des structures et processus sociaux, économiques, politiques, institutionnels et technologiques

⇒ réduire la vulnérabilité au CC implique d'altérer le contexte dans lequel le CC se produit, de façon à ce que les individus et les groupes sociaux puissent répondre de manière plus appropriée aux conditions changeantes.

- **Adaptation** = réduire l'exposition et la vulnérabilité

# L'adaptation au CC dans le secteur forestier en Wallonie

- La Wallonie n'est pas invulnérable au CC: écosystèmes forestiers exposés et vulnérables à différents risques climatiques (modification du régime t° et précipitations, attaques de pathogènes, événements climatiques extrêmes), stress préexistants
- Surfaces forestières = 33% du territoire wallon (554 000 ha)
- Divers services et fonctions des forêts (économiques, environnementaux, sociaux) pour une pluralité d'acteurs
- Secteur d'activité inscrit dans le long terme // horizon du CC

# Pratiques et capacité d'adaptation

*L'adaptation au CC fait-elle l'objet d'une attention de la part de certains acteurs de la filière forêt-bois, se met-elle déjà en œuvre, de quelle manière et à l'aide de quels facteurs ?*

**1. pratiques d'adaptation** = mesures concrètes qui contribuent à augmenter la résistance et/ou la résilience des peuplements forestiers au CC

**2. capacité d'adaptation** = « *capacité des systèmes, institutions, humains et autres organismes à s'ajuster aux dommages potentiels, saisir les opportunités ou répondre aux conséquences (du changement climatique) » (GIEC, 2014, p.2); « combinaison de forces, attributs, ressources disponibles à un individu, une communauté, une société ou une organisation qui peut être utilisée pour se préparer et entreprendre des actions (d'adaptation) » (GIEC, 2012, p. 556)*

Notion dynamique, contextuelle et multifactorielle (objective et subjective)

# Echelles d'adaptation

- **L'adaptation à l'échelle *micro* (individuelle) des propriétaires forestiers privés**

- Environ 100 000 propriétaires forestiers privés qui possèdent 50% de la forêt wallonne
- Acteurs économiques de la filière forêt-bois (producteurs de bois) mais aussi individus détenteurs d'un patrimoine faisant l'objet de diverses représentations et attentes

- **L'adaptation à l'échelle *meso* de la filière forêt-bois**

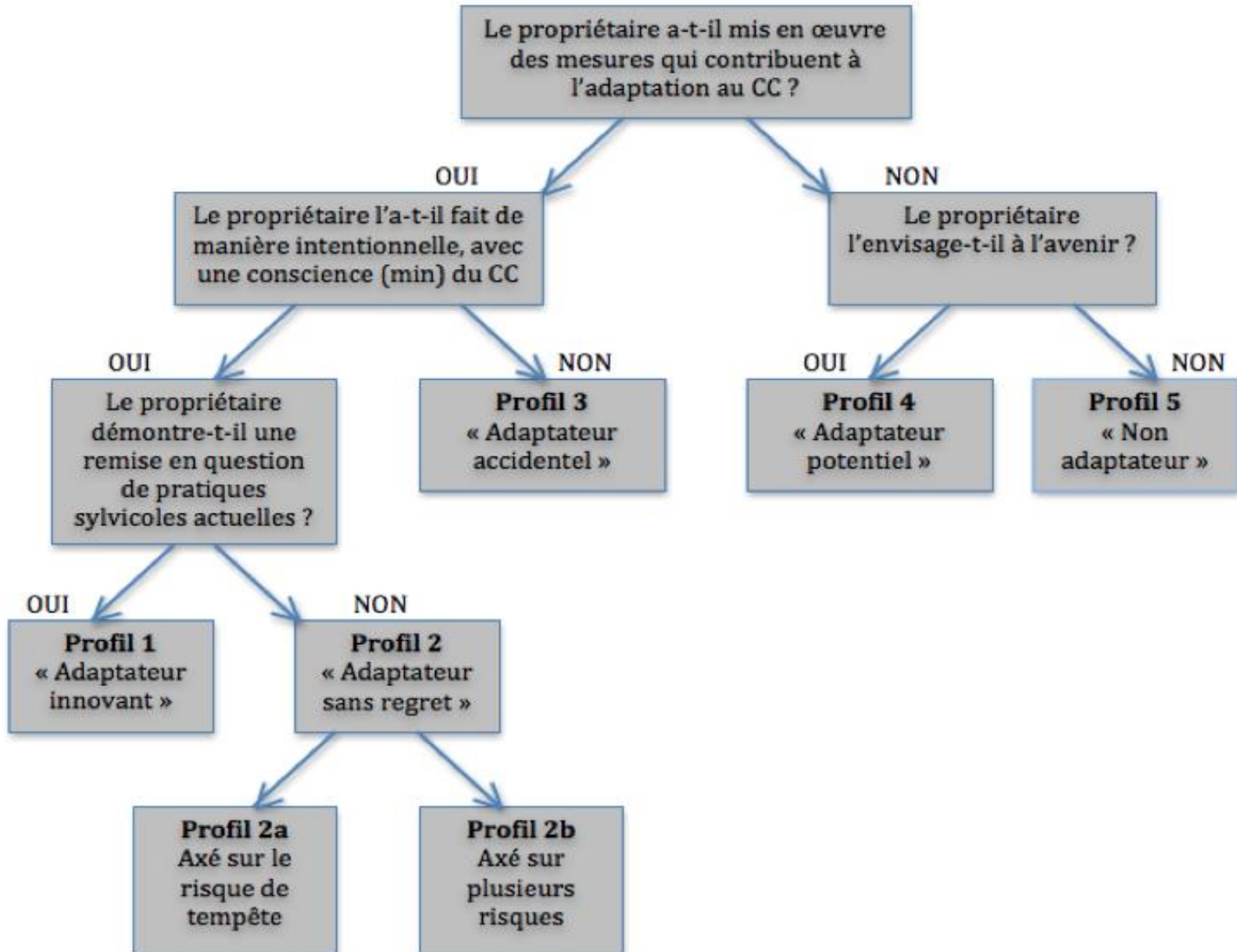
- Système multi-acteurs (gestionnaires forestiers publics et privés, asbl de sensibilisation, autres professionnels de la forêt, industrie du bois)
- Interactions entre l'échelle d'action individuelle et celle de la filière forêt-bois



# Mesures d'adaptation – échelle individuelle

Mesures mises en œuvre (nombre de propriétaires de l'enquête)	Mesures envisagées (nombre de propriétaires de l'enquête)
Mélange d'essences (14)	Mélange d'essences (2)
Substitution d'essences déperissantes/menacées (6)	Substitution d'essences déperissantes/menacées (8)
Plantation d'essences exotiques présumées plus résistantes aux nouvelles conditions climatiques (3)	Plantation d'essences exotiques présumées plus résistantes aux nouvelles conditions climatiques (1)
Raccourcissement du cycle de production (4)	Raccourcissement du cycle de production (1)
Régénération naturelle/gestion Pro-Silva (11)	Régénération naturelle/gestion Pro-Silva (3)
Marquages des éclaircies en fonction des vents dominants (5)	Installation d'un système de surveillance et protection anti-incendie (1)
Eclaircies précoces (3)	Choix de plants améliorés au niveau génétique (2)
Plantations de plants en godets (1)	Agroforesterie (1)
Déplacement de la période de plantation (1)	Utilisation de pesticides (1)
Arrosage des plantations en cas de sécheresses (1)	Orientation de la production vers le bois de chauffage (1)
Recherche/échange d'informations spécifiques sur le changement climatique et l'adaptation (2)	

# Profils des propriétaires (non) adaptateurs



# Facteurs de capacité d'adaptation

Facteurs objectifs	Facteurs socio-cognitifs
Connaissance personnelle en sylviculture/gestion forestière	Représentations personnelles des fonctions de la forêt
Accès à des personnes de conseils et appartenance à des réseaux (in)formels dans le milieu forestier	Priorité donnée au CC parmi les préoccupations pour la gestion forestière (future)
Surface de la propriété forestière	Observation directe d'impacts attribués au CC
Incitants financiers (anciens subsides pour le mélange d'essences)	Perception des risques climatiques futurs
	Représentations personnelles de l'adaptation au CC (sens de l'adaptation, rôle de l'homme, urgence de l'adaptation)
	Représentations personnelles de la capacité d'adaptation individuelle en tant que propriétaire forestier privé

# Capacité d'adaptation – échelle *meso*

- **Adaptation incrémentale**

- Mesures et approches préexistantes de gestion durable et de résilience des peuplements forestiers “relabellisées” comme des mesures d'adaptation – mesures sans regret
- CC pas toujours central dans la justification des pratiques

- **Adaptation innovante – transformationnelle**

- Modification de pratiques de gestion forestière plus spécifiquement à l'aune du CC
- Obstacles institutionnels à cette approche >< capacité d'adaptation

- **Absence d'adaptation**

- CC à trop long terme et/ou trop incertain selon les industriels du bois et certains professionnels de la forêt
- Méfiance par rapport aux changements de pratiques sylvicoles
- Manque de réflexion globale à l'échelle de la filière forêt-bois

# Conclusions/ Discussion

- **Interdépendances entre échelles d'action :**

Impact des cadrages et stratégies d'adaptation adoptés par les différents acteurs de la filière forêt-bois sur la capacité d'adaptation des propriétaires forestiers privés : certaines voies d'adaptation sont privilégiées ou freinées

- **Trajectoires et succès des voies d'adaptation :**

- Succès de l'adaptation: autoriser la flexibilité et diversité des réponses? // incertitudes CC
- Adaptation dans la continuité (prolongement du statu quo) ou dans la rupture? Le CC peut-il transformer les secteurs de la forêt et du bois?
- Questionnement du terme de sans-regret : pour qui (jeux gagnants-perdants)? Par rapport à quoi (quels scénarii de CC)?

# Et pour Bruxelles?

- **Evaluation des risques climatiques**

Une exposition spécifique : îlots de chaleur urbains, concentration de population, d'infrastructures et de biens, risques d'inondations, de perte de biodiversité

Une vulnérabilité accrue de certains individus : enfants, personnes âgées, isolées, précarisées

- **Stratégies sans regret**

Espaces verts – revégétalisation de la ville: régulation de la chaleur, maintien de la qualité de l'air, régulation du cycle hydrologique, captage du CO2, biodiversité, qualité de vie, etc.

Cohésion sociale: augmenter la capacité d'adaptation de la population dans son ensemble

- **Un plan régional d'adaptation au CC**

Projet de plan air-climat-énergie – axe adaptation : actions additionnelles

Plans existants: Plan de Gestion de l'eau, Règlement régional d'urbanisme, Plan canicule + futur Plan Nature

- **Une responsabilité de la Région et des citoyens**

Quelles représentations (cadrages) collectives et individuelles de la problématique et quelles mesures d'adaptation privilégiées?

A photograph of a forest path. The path is made of dirt and is covered with fallen leaves and dappled sunlight. The trees are tall and thin, with green foliage. The overall scene is bright and natural.

Merci pour votre  
attention!

# Annexe: Plan air-climat-énergie (projet)

## Mesures:

- Adapter la gestion de l'eau
- Adapter les infrastructures
- Développer et adapter le patrimoine végétal dans la Région : développer la végétalisation de la Région (via le maillage écologique), soutenir le développement des toitures vertes
- Adapter la gestion de la forêt de Soignes